

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Aussenpolitik: Rückblicke & Prinzipien der Aussenpolitik / Politique
étrangère: Rétrospectives & Principes directeurs (1966–1986)**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Escher, Regina
Gerber, Jean-Frédéric

Bevorzugte Zitierweise

Escher, Regina; Gerber, Jean-Frédéric 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik: Rückblicke & Prinzipien der Aussenpolitik / Politique étrangère: Rétrospectives & Principes directeurs (1966-1986), 1980 - 1981*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 03.07.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
NATO	North Atlantic Treaty Organization
EWG	Europäische Wirtschaftsgemeinschaft
UdSSR	Sowjetunion

ONU	Organisation des Nations unies
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
CEE	Communauté économique européenne
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1980
REGINA ESCHER

Des tensions croissantes ont caractérisé la situation internationale en 1980, tant dans les relations Nord-Sud qu'Est-Ouest. L'écart de niveau de vie entre les pays industrialisés et ceux du tiers monde prend des proportions inquiétantes et l'on ne peut ignorer les appels, qui préconisent un transfert massif des ressources et un nouvel ordre économique mondial. Après **l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique**, la confrontation entre les deux grands de l'Est et de l'Ouest s'est accentuée.

La politique étrangère prend une importance toujours plus grande en raison, d'une part, du climat politique menaçant à l'échelle mondiale et, d'autre part, de l'interdépendance croissante des Etats qui s'accroît. Les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 (MCF 80.001) tiennent compte de cette évolution puisqu'elles accordent aux relations avec l'étranger une place plus en vue que par le passé. C'est précisément en relation avec cette nouvelle appréciation de la politique étrangère que l'on doit juger le nouveau style de direction du DFAE, voulu par le conseiller fédéral Aubert. Pour la Suisse, qui n'est pas membre des Nations Unies, cet engagement plus marqué se reflète surtout et naturellement dans des relations bilatérales plus intenses, nouées notamment à l'occasion des voyages qu'effectue notre ministre des affaires étrangères, par exemple au Portugal, en Roumanie, en Suède, Finlande, Yougoslavie et Angleterre, ainsi que lors des visites en Suisse de représentants de pays étrangers. Ces nombreux voyages du chef de notre diplomatie, cette année, ont été d'autant moins critiqués que la visite à Moscou, qui était prévue, a été radiée du programme de M. Aubert, ce qui a supprimé une pierre d'achoppement.

(c.f. aussi: Relations bilatérales avec l'URSS)

Le **postulat (Po. 79.370) Barchi (prd, TI)** a été une conséquence de la discussion concernant la réactivation de notre politique étrangère. Il a proposé de repenser la répartition des attributions entre l'exécutif et le législatif, compte tenu de notre politique étrangère qui est aujourd'hui plus engagée que par le passé. Le Conseil national n'a accepté ce postulat que partiellement.

Depuis le premier septembre, **l'ambassadeur Probst** assume la charge de **Secrétaire d'Etat du DFAE**. Comme successeur de l'ambassadeur Weitnauer, il est le numéro deux du département. Ce changement au sommet de la hiérarchie a provoqué, au début de l'année, de vives discussions dans la presse et l'opinion publique, cela d'autant plus que l'information officielle a été bien maigre à ce sujet. Le bruit selon lequel M. Weitnauer avait offert l'asile en Suisse au shah d'Iran n'a pas cessé, même après le démenti du Conseil fédéral. La plupart des observateurs ont attribué la mise à la retraite anticipée de ce haut fonctionnaire, distingué et méritant, à des divergences d'ordre personnel avec M. Aubert. La presse bourgeoise a jugé scandaleuse la politique du ministre des affaires étrangères en matière de personnel et a parlé d'un «cas Aubert». Dans une interpellation urgente, le groupe parlementaire UDC du Conseil national a demandé si le fait de se séparer de M. Weitnauer inaugurerait un changement de notre politique étrangère dans le sens d'une nouvelle dynamique. Dans sa réponse, M. Aubert a relevé que le choix des hauts fonctionnaires incombe au Conseil fédéral. Celui-ci doit s'entourer de collaborateurs qui sont, à ses yeux, les plus capables d'exercer leur fonction. Il n'y a pas lieu de s'attendre à un changement d'orientation de la politique étrangère.¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.12.1981
JEAN-FRÉDÉRIC GERBER

Déjà fortement ébranlé en 1980, **le climat international en général et les relations Est-Ouest en particulier n'ont pas cessé de se détériorer au cours de l'année 1981**. La crise polonaise n'aura été en définitive qu'un épisode dans ce processus de dégradation. Le durcissement de la nouvelle administration américaine à l'égard de l'Union soviétique (URSS), la relance de la course aux armements classiques et surtout nucléaires ainsi que l'intervention plus marquée des grandes puissances en dehors de leurs sphères traditionnelles d'influence ont constitué les facteurs principaux de cette recrudescence des tensions. Opposés à cette escalade, des mouvements pacifistes se sont affirmés un peu partout et notamment en Suisse. A l'appel d'organisations antimilitaristes, antinucléaires, pacifistes, tiersmondistes et de gauche, plus de 30'000

personnes ont manifesté à Berne en faveur d'un désarmement immédiat au niveau mondial et d'une Europe dénucléarisée. La foule rassemblée à cette occasion regroupait certes des gens aux aspirations diverses, mais qui avaient malgré tout un certain nombre de préoccupations communes. D'abord la peur du déclenchement d'une guerre atomique et peut-être aussi un sentiment d'exaspération devant la démesure, l'iniquité, voire l'absurdité à laquelle les relations entre Etats ont abouti.

Ces événements ont évidemment eu des répercussions sur le plan intérieur. C'est ainsi qu'à gauche comme à droite, chez les militaires comme chez les antimilitaristes, **on s'est interrogé sur les vertus de la neutralité** qui, avec le respect du droit dans les relations internationales, forment les deux grands piliers des principes de la politique étrangère helvétique. Lors de la présentation d'une esquisse de leurs programmes politiques, radicaux et socialistes **ont remis en question, chacun à leur façon, la politique officielle en matière de neutralité**. Pour le PRD, renoncer en partie à cette dernière est un problème qui mérite aujourd'hui d'être discuté. Les théoriciens du parti ont élaboré une série de thèses, dites «thèses du Rigi», et qui n'excluent pas l'adhésion de la Suisse à la Communauté économique européenne (CEE). De son côté, le PSS a souligné l'importance d'une redéfinition de notre politique de neutralité. Elle devrait se démarquer d'une manière égale de l'Est comme de l'Ouest. Les milieux proches des pacifistes et de certaines formations de gauche se sont élevés contre un ajustement par trop unilatéral de la diplomatie helvétique sur les positions arrêtées par le bloc occidental. Les manifestants réunis devant le Palais fédéral ont dénoncé dans une résolution l'intégration progressive de la Suisse à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Ils ont exigé du Conseil fédéral une politique étrangère plus «solidaire» et plus «indépendante des deux blocs». Ces diverses réactions vont peut-être inciter nos autorités à ouvrir un débat de fond sur ce thème. Celui-ci pourrait s'engager plus tôt que prévu puisque en 1982, le projet d'adhésion à l'Organisation des Nations Unies (ONU) va entrer dans sa phase parlementaire. D'ores et déjà des spécialistes estiment que la devise traditionnelle «neutralité et solidarité» et dépassée, tout comme les attributs de neutralité «dynamique» ou solidarité «active», auxquels semble adhérer sans réserve notre ministre du DFAE. On peut se demander en effet si à l'avenir la Suisse aura encore les moyens d'assurer totalement son indépendance, compte tenu du fait qu'une défense nationale à la mesure de nos ambitions pourrait dépasser nos possibilités financières. Certains stratèges ne seraient pas défavorables à l'idée d'un rapprochement avec l'OTAN. D'autre part, la controverse qui s'est ouverte à propos de notre aide publique au développement montre à l'évidence qu'il est politiquement difficile de concilier intérêts économiques et aide aux pays les plus démunis. Voir aussi l'interpellation (lp. 81.385) au Conseil national du groupe PdT/PSA/POCH en faveur du désarmement et de la paix.²

1) BO CE, 1980, p. 139 ss.; BO CN, 1980, p. 136 ss.; BO CN, 1980, p. 309 ss.; BO CN, 1980, p. 50 s.; BaZ, 7.2. und 9.4.80; NZZ, 13.2., 5.3., 10.4., 24.6. und 8.11.80; SGT, 15.2.80; TW, 8.3.80; Vat., 19.3.80; 24 Heures, 23.4., 2.9. und 9.11.80; TLM, 30.6., 21.10. und 28.10.80; TA, 1.9.80.; FF, I, 1980, p. 615 ss.; FF, I, 1980, p. 761 ss.; Rapport sur les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 du 26.02.1980; Sur l'importance de la politique extérieure, cf. Innen- und Aussenpolitik. Primat oder Interdependenz?, Festschrift zum 60. Geburtstag von W. Hofer, Bern 1980.

2) BO CN, 1981, p. 1338; BaZ, 10.1., 17.1., 24.1., 7.2., 14.2., 20.2. et 27.10.81; VO, 3.9., 10.9. et 1.10.81; NZZ, 3.10.81; SP-Information, 22.10.81; L'Hebdo, 4.12.81 et 8.1.82.; Documenta, 1/1981, p. 5 ss. et 31 ss.; Frei (1981). Konflikte unserer Zeit – Konflikte der Zukunft.; Petitpierre (1980). Seize ans de neutralité active. Aspects de la politique étrangère de la Suisse (1945-1961); Revue politique, 60/1981, p. 115 ss.; Rote Revue, 60/1981, no 10, p. 12 ss.; Rote Revue, 60/1981, no 11, p. 1 ss.; Rote Revue, 60/1981, no 2, p. 14 ss.; Schweizer Monatshefte, 61/1981, p. 679 ss.; Vogel (1981). Der Kleinstaat in der Weltpolitik.